

**ANNEXES I ET II DE LA DIRECTIVE 2600-034**

<b>ANNEXE I – Règles générales de prêt</b>											
Catégories d’usagères et d’usagers	Monographies <sup>1</sup>	Documents audiovisuels <sup>2</sup>	Périodiques (année courante)	Périodiques (années antérieures)	Documents à la réserve de cours	Normes	Cartes géographiques	Photographies aériennes	Tests	Matériel pédagogique	Jeux
<b>Communauté de l’UdeS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> cycle;</li> <li>• Cycles supérieurs;</li> <li>• Professeurs et chargés de cours;</li> <li>• Employés;</li> <li>• Retraités.</li> </ul>	100 documents du réseau PBUQ; 30 jours; Réserve; Renouvellement automatique illimité <sup>3</sup>	100 documents du réseau PBUQ; 30 jours; Réserve; Renouvellement automatique illimité <sup>3</sup>	Consultation sur place; Aucune réservation; Aucun renouvellement	10 documents; 7 jours; Réserve; 5 renouvellements	3 documents; consultation de 3 heures sur place; Aucune réservation; Aucun renouvellement	10 documents; 7 jours; Réserve; 2 renouvellements	50 documents; 14 jours; Réserve; 10 renouvellements	50 documents; 14 jours; Réserve; 10 renouvellements	30 documents; 2 jours; Aucune réservation; Aucun renouvellement	20 documents; 7 jours; Réserve; 5 renouvellements	20 documents; 21 jours; Réserve; 5 renouvellements
<b>Usagères et usagers externes :</b>											
<b>Diplômés de l’UdeS</b>	30 documents; 30 jours; Réserve; 10 renouvellements automatiques	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place
<b>Ententes locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CIUSSS de l’Estrie-CHUS<sup>4</sup>;</li> <li>• Membres du BiblioPôle de Sherbrooke;</li> <li>• Usagers du public ayant un abonnement payant</li> </ul>	30 documents; 30 jours; Réserve; 10 renouvellements automatiques	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place
<b>Partenariat des bibliothèques universitaires québécoises (PBUQ)<sup>5</sup></b>	100 documents du réseau PBUQ; 30 jours; Réserve;	100 documents du réseau PBUQ; 30 jours; Réserve;	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place

<sup>1</sup> Les monographies incluent les bandes dessinées, les partitions et les thèses. Le type de matériel « thèse » inclut toutes les productions de fin d’études tels les essais, les mémoires et les thèses. Dans certaines bibliothèques, des thèses peuvent être en consultation sur place seulement.

<sup>2</sup> Les documents audiovisuels incluent les DVD, Blu-ray, VHS, disques compacts (cd) et cédéroms.

<sup>3</sup> Le renouvellement automatique est illimité sauf dans les cas suivants : réservation du document par une autre usagère ou un autre usager, rappel du document, 50,00 \$ ou plus de frais dans le dossier d’usager de bibliothèque ou expiration du dossier d’usager de bibliothèque.

<sup>4</sup> Personnel de l’Hôpital de Fleurimont du CIUSSS de l’Estrie-CHUS, non rattaché à l’Université de Sherbrooke.

<sup>5</sup> Le PBUQ est formé d’usagers faisant partie du réseau universitaire québécois, dont les usagers collégiaux de Bishop’s et de l’UQAT. Ses membres peuvent réserver et emprunter des monographies dans l’ensemble des bibliothèques du réseau. Des règles locales s’appliquent pour les autres types de documents selon chacune des institutions.

	Renouvellement automatique illimité <sup>3</sup>	Renouvellement automatique illimité <sup>3</sup>									
<b>Ententes externes PBUQ<sup>6</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>OCUL; CAUL-CBUA; COPPUL; BAnQ; ARC, employés du BCI</li> </ul>	100 documents; 30 jours; Renouvellement automatique illimité <sup>3</sup>	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place	Non offert	Consultation sur place	Consultation sur place

<sup>6</sup> Cette catégorie d'usagers peut emprunter des documents à travers le réseau PBUQ sur place ou par le service de PEB de son institution d'attache. Ses sous-catégories sont : Ontario Council of University Libraries (OCUL) ; Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CAUL-CBUA) ; Council of Prairie and Pacific University Libraries – Ouest canadien (COPPUL); Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ; l'Association pour la recherche au collégial (ARC) et les employés du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

## ANNEXE II – TARIFICATION DES SERVICES ET FRAIS DE RETARD<sup>7</sup>

Catégories d'usagères et d'usagers	Carte d'emprunt <sup>8</sup>	Prêt local <sup>9</sup>	Prêt réseau (PBUQ) <sup>10</sup>	Prêt entre bibliothèques (PEB)	Envoi de documents à domicile <sup>11</sup>	Numérisation sur demande (articles et chapitres) <sup>12</sup>	Frais de retard - prêt régulier et PEB <sup>13</sup>	Frais de retard - prêt de réserve	Frais de retard - rappel de document <sup>14</sup>	Frais de retard - équipements <sup>15</sup>	Prêt d'un bureau de recherche	Reproduction - (GDAA) <sup>16</sup>
<b>Communauté de l'UdeS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> cycle;</li> <li>• Cycles supérieurs;</li> <li>• Professeurs et chargés de cours;</li> <li>• Employés;</li> <li>• Retraités.</li> </ul>	Aucun frais d'obtention; 5,00 \$ en cas de perte de la carte émise par la bibliothèque pour les retraités	Aucun frais	Aucun frais (maximum de 50 réservations simultanées)	Aucun frais	3,00 \$ par monographie	Aucun frais	0,50 \$ par jour, par document (maximum de 20 \$ par document)	0,50 \$ par heure de retard, par document (maximum de 20 \$ par document)	5,00 \$ par jour, par document (maximum de 20 \$ par document)	2,00 \$ par jour par équipement (maximum de 20 \$)	Offert aux étudiants des cycles supérieurs Dépôt de 20,00 \$	Effectué par le personnel : 0,20 \$ par page ou coût réel pour formats autres qu'imprimés
<b>Usagères et usagers externes :</b>												
<b>Diplômés de l'UdeS</b>	Aucun frais d'obtention; 5,00 \$ en cas de perte de la carte émise par la bibliothèque	Aucun frais	Non offert	Non offert	Non offert	Non offert	0,50 \$ par jour, par document (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	5,00 \$ par jour, par document (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	Non offert	Effectué par le personnel : 0,20 \$ par page ou coût réel pour formats autres qu'imprimés

<sup>7</sup> Plusieurs modes de paiement sont acceptés : argent comptant, chèque, carte de débit ou paiement en ligne.

<sup>8</sup> La carte d'emprunt est généralement la carte étudiante ou d'employé. Pour certaines catégories d'usagers, une carte de bibliothèque est émise. Pour d'autres catégories d'usagers, la carte institutionnelle ou la carte d'entente est acceptée.

<sup>9</sup> La réservation et l'emprunt de documents provenant de l'Université de Sherbrooke. Pour les catégories « Diplômés » et « Ententes locales », seuls les documents empruntables par ces catégories d'usagers peuvent être réservés et empruntés.

<sup>10</sup> La réservation et l'emprunt de monographies à travers le réseau du PBUQ.

<sup>11</sup> Ce service est offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, ou à tout autre étudiante et étudiant en situation de stage à l'extérieur des campus ou ayant un cours crédité de l'Université dispensé à l'extérieur des campus. Les documents sont envoyés au Canada seulement.

<sup>12</sup> Ce service est offert quand le document est disponible seulement dans une bibliothèque située sur un autre campus de l'Université de Sherbrooke.

<sup>13</sup> Après 40 jours de retard, un document est considéré comme perdu. Les frais suivants seront indiqués dans le dossier de l'utilisateur après 48 jours de retard : 20 \$ de frais de retard + coût de remplacement du document + 30 \$ de frais d'administration. Une facture officielle sera émise 90 jours après la date d'échéance. Les frais pour la perte d'un mémoire, d'une thèse ou d'un essai de l'Université de Sherbrooke sont : 0,10 \$/page plus des frais de 15 \$ pour la reliure s'il y en a une. Pour le PEB, les frais d'administration exigés par la bibliothèque prêteuse sont appliqués.

<sup>14</sup> Un frais s'applique quand la bibliothèque demande le retour d'un document pour être mis à la réserve de cours.

<sup>15</sup> Pour certains appareils, les frais de retard seront différents. Des frais en cas de perte ou de bris seront aussi exigibles selon le coût de remplacement de l'appareil. Le montant de ces frais est indiqué sur le formulaire d'emprunt et peut varier selon la bibliothèque prêteuse.

<sup>16</sup> Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement pour se prévaloir de ce service offert par le Service de gestion des documents administratifs et archives (GDAA).

<b>Ententes locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CIUSSS de l’Estrie-CHUS;</li> <li>• Membres du BiblioPôle de Sherbrooke (abonnement de 6 mois);</li> <li>• Usagers du public</li> </ul>	Aucun frais d’obtention sauf pour un usager du public : 35,00 \$ pour un abonnement annuel; 5,00 \$ en cas de perte de la carte émise par la bibliothèque	Aucun frais	Non offert	Non offert	Non offert	3,00 \$ par document reproduit	0,50 \$ par jour, par document réservé par un autre usager (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	5,00 \$ par jour, par document rappelé par la bibliothèque (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	Non offert	Effectué par le personnel : 0,20 \$ par page ou coût réel pour formats
<b>Partenariat des bibliothèques universitaires québécoises (PBUQ)<sup>17</sup></b>	N/A	Non offert	Aucun frais (maximum de 50 réservations simultanées)	Non offert	Non offert	Non offert	0,50 \$ par jour, par document réservé par un autre usager (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	5,00 \$ par jour, par document rappelé par la bibliothèque (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	Non offert	Effectué par le personnel : 0,20 \$ par page ou coût réel pour formats
<b>Ententes externes PBUQ<sup>18</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OCUL; CAUL-CBUA; COPPUL; BAnQ; ARC, employés du BCI</li> </ul>	N/A	Non offert	Non offert	Non offert	Non offert	Non offert	0,50 \$ par jour, par document réservé par un autre usager (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	5,00 \$ par jour, par document rappelé par la bibliothèque (maximum de 20 \$ par document)	Non offert	Non offert	Effectué par le personnel : 0,20 \$ par page ou coût réel pour formats autres qu’imprimés

<sup>17</sup> Le PBUQ est formé d’usagers faisant partie du réseau universitaire québécois, dont les usagers collégiaux de Bishop’s et de l’UQAT. Ses membres peuvent réserver et emprunter des monographies dans l’ensemble du réseau. Des règles locales s’appliquent pour les autres types de documents selon chacune des institutions.

<sup>18</sup> Cette catégorie d’usagers peut emprunter des documents à travers le réseau BUQ sur place ou par le service de PEB de son institution d’attache. Ses sous-catégories sont : Ontario Council of University Libraries (OCUL) ; Conseil des bibliothèques universitaires de l’Atlantique (CAUL-CBUA) ; Council of Prairie and Pacific University Libraries – Ouest canadien (COPPUL); Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ; l’Association pour la recherche au collégial (ARC) et les employés du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).